

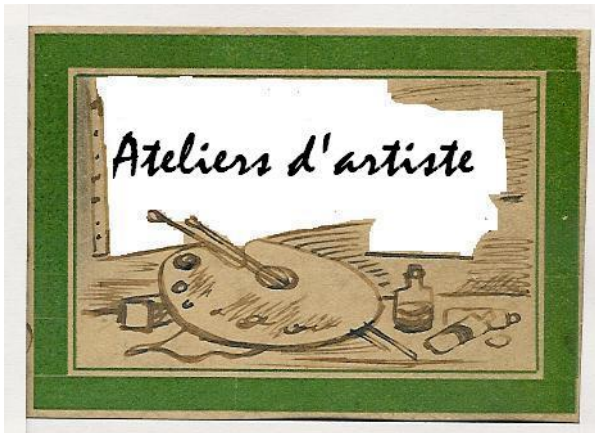
Fondation « Ateliers d'artiste »

p.a. JM. Sentier de Rosemont 1
CH-1820 Territet

Tél. +41 79/210 24 44

email jean.menthonnex@bluewin.ch

CCP 12-743-5 (« Fondation Ateliers d'artiste »)



No 6 – février 2010

Buts de la Fondation « Ateliers d'artiste »

De nombreux artistes suisses laissent à leur décès une œuvre de qualité, qui mériterait d'être mieux connue, conservée dans de bonnes conditions et présentée périodiquement au public -d'une manière plaisante- en rappelant dans quel contexte cette œuvre fut réalisée.

Ces tâches sont parfois assumées par les descendants de l'artiste, lorsqu'il y en a et que ces derniers ont l'intérêt et les compétences pour entreprendre de manière durable une telle mission.

Malheureusement, force est de constater que très souvent, au décès de l'artiste, une dispersion des œuvres auprès de multiples héritiers, avec des politiques de conservation et des choix économiques souvent désastreux, voire une destruction massive du fonds par manque d'héritiers ou suite au désintérêt de ceux-ci, provoque une disparition de l'œuvre. Les exemples sont multiples en Suisse romande, même très récemment (Céline Robellaz, Pierre Monay, Richard Hartmann, Jean-Pierre Stauffer, etc.). Dans une économie nationale tournée vers les services et le tourisme, tout particulièrement en Suisse romande, il s'agit de plus du gaspillage fort regrettable d'un patrimoine.

Il existe heureusement de nombreux contre-exemples où les héritiers ont maintenu et développé de manière cohérente l'œuvre, en la gérant d'une manière concertée et en la faisant mieux connaître en Suisse romande et à l'extérieur, tels Wilhelm Gimmi, Steven-Paul Robert, Alice Bailly, Félix Vallotton, Marius Borgeaud, etc.

© Fondation « Ateliers d'artiste », CH-1820 Territet
Jean Menthonnex, rédacteur responsable 2.2010

Activités de la Fondation

Dans ce contexte, les activités de la Fondation « Ateliers d'artiste » sont organisées dans sept directions, en conformité avec ses statuts :

* accepter la donation d'un ensemble d'œuvres de qualité d'un artiste n'ayant pas d'héritier ou dont les héritiers ne souhaitent pas s'occuper eux-mêmes de la conservation et de la promotion de l'œuvre

* assumer la conservation des œuvres reçues en dissociant :

- un ensemble d'œuvres qui constitue un fonds inaliénable fournissant un panorama représentatif de l'apport de cet artiste (la sélection des œuvres constituant le « fonds inaliénable » est faite avec l'aide d'experts dont certains sont appelés à devenir membre du conseil de la Fondation),
- le solde des œuvres, constituant le fonds libre

* faire connaître l'œuvre des artistes ayant fait l'objet d'une donation, grâce en particulier au développement d'un site Internet www.ateliersdartiste.org (réalisation du prototype : M. Mauro Verrilli)

* organiser périodiquement et dans des lieux variés, en Suisse et à l'étranger, des expositions temporaires présentant le fonds inaliénable lié à un artiste, dans le cadre d'une exposition complétée par des objets montrant l'activité professionnelle de l'artiste (croquis, carnets d'esquisses, liste des œuvres, coupures de presse, livre d'or, correspondance professionnelle, chevalet et palette, archives, etc.) et tout élément permettant de mieux comprendre son œuvre et sa vie (photographies, films, enregistrements, etc.). Ces objets font également partie du fonds inaliénable

* donner la possibilité à des collections publiques et à des particuliers d'acheter certaines œuvres du fonds libre afin d'assurer le fonctionnement de la Fondation et afin de permettre à l'œuvre de l'artiste d'être reconnue et valorisée dans les milieux de l'art

* réaliser des partenariats avec des musées suisses et étrangers

* dans un deuxième temps, développer les échanges d'information avec les personnes détentrices d'autres ateliers d'artiste, au travers de tables rondes et de séminaires traitant de thèmes d'intérêt commun (conservation et restauration des œuvres ; assurances ; relations avec les musées ; problèmes de succession ; etc.), en complémentarité avec des institutions publiques dont c'est l'une des vocations, tel l'Institut suisse pour l'étude de l'art

La fondation « Ateliers d'artiste » est sans but lucratif ; elle est exonérée d'impôts par l'Etat de Vaud (lettre du 17.11.2003, confirmée en décembre 2006). Les dons supérieurs à CHF 100.- sont déductibles des impôts des donateurs.

La fondation « Ateliers d'artiste » a reçu en novembre 2004 à Lausanne le « PRIX D'ENCOURAGEMENT » de la Fondation pour le Patrimoine Culturel.

Objectifs 2010-2012

Créée par acte authentique le 17 juin 2004 et sous la surveillance de l'Etat de Vaud, la Fondation « Ateliers d'artiste » est dirigée par son fondateur M. **Jean Menthonnex**, conservateur, avec l'aide des membres du conseil de fondation. En plus du fondateur, deux experts en art régional sont membres du conseil de fondation dès 2004 : il s'agit de M. **Bernard-Paul Cruchet**, critique d'art et auteur de plusieurs ouvrages d'art faisant référence et de M. **Philippe Kaenel**, historien de l'art, professeur à l'Université de Lausanne, auteur également de nombreux ouvrages et articles spécialisés. M. **Nicolas Cruchet**, magistrat, a accepté d'être membre du conseil de fondation dès janvier 2010. Des places au conseil de fondation sont de plus réservées aux artistes ou descendant(e)s d'artiste qui remettent un fonds d'atelier à la fondation.

Les responsables de la Fondation souhaitent, au cours des trois prochaines années d'activité de la Fondation (2010, 2011, 2012) consolider les bases de ses activités ; ils désirent en particulier :

- Après les 15 premiers fonds d'atelier, reçus au cours des 6 années d'activité, examiner avec attention chaque proposition de donation de fonds d'atelier d'artistes de qualité
- répertorier et entreposer dans de bonnes conditions, **dans un local durable, à trouver**, les fonds reçus, tout en utilisant au mieux la salle louée temporairement aux Avants à la Commune de Montreux
- enrichir les présentations des fonds de la Fondation sur Internet, en constituant ainsi un **musée virtuel**
- réaliser si possible une nouvelle exposition par année dès la septième année d'activité et présenter une nouvelle fois dans une autre région l'exposition précédente
- mettre en place un système de management de la qualité exemplaire.

Quelques réalisations en cours

Après les premières donations :

- fonds **Jean-Pierre Schüpbach** (1906-1992) ; donation Mme Elisabeth Schüpbach, veuve de l'artiste, et M. Etienne Schüpbach (1935-2009), fils de l'artiste, (1400 peintures à l'huile et aquarelles).
- fonds **Marie-Louise Carrard-Kohler** (1901-1981) ; donation M. et Mme J. Piljar (une centaine de peintures à l'huile, 400 gravures et plus de 230 cuivres gravés).
- fonds **Charles François Vuillermet** (1849 – 1918) : 43 portraits (huiles & dessins), dont 13 autoportraits.
- fonds **Urs (Frédéric Studer)** (1926 – 2005) : 130 peintures de l'artiste.
- fonds **Richard Hartmann** (1901-2000) et Nanette **Ammann Hartmann** (1917-2005) : legs en 2008 de 21 tableaux par une collectionneuse de Pully.

Deux artistes et leur épouse ont décidé de remettre à la Fondation leur atelier, de leur vivant, tout en gardant un plein droit de conservation et de commercialisation :
- M. **Charles Meystre**, artiste vaudois vivant à Paris depuis 1947, retiré à Montrichard sur les bords de la

Loire depuis 2004, est au bénéfice d'une renommée internationale. Une collectionneuse parisienne, Mme feu Michèle Schaetzel, a légué à notre fondation en 2008 18 œuvres importantes de Charles Meystre.

- M. **Francis Andruet**, artiste très connu dans la région genevoise, continue à animer la galerie qui jouxte son atelier à Veyrier. *Il nous offre la carte de vœux 2010.*

Mme **Thérèse Martin**, artiste de renommée internationale partageant sa vie entre ses ateliers de Lausanne et de Châteaurenard / F, a fait don de plus de 800 œuvres, ne conservant que les travaux réalisés au cours de ces dix dernières années.

Les héritiers/ères de 6 artistes de qualité nous ont remis l'ensemble de l'atelier de leur parent :

- **André Aeberhard** (1920 – 2003), avec une œuvre remarquable et appréciée de nombreux collectionneurs romands. (Don de son épouse.)

- **Henri Eggimann** (1889 – 1968), qui a réalisé dans la discrétion, à côté de ses activités d'architecte, des paysages à l'huile très sensibles qui n'ont été montrés qu'à l'occasion de deux expositions à la fin de sa vie et que nous nous réjouissons de faire découvrir grâce au don fait par ses deux filles Mmes Denise et feu Paulette Eggimann.

- **Pierre Monnerat** (1917 – 2006), célèbre publiciste et affichiste vaudois, connu internationalement dans les milieux du tourisme et de l'œnologie, et qui a réalisé la seconde partie de sa carrière en Espagne. (Don de Mme Wilhelmine Monnerat.)

- **Albert Enz** (1909 - 1982), remarquable peintre ayant vécu au Locle pendant plus de 20 ans. (Don de feu Mme Pierrette Enz.)

- **Alfred Huguenin** (1911- 2001), « cabinotier » à la renommée internationale, était également un excellent aquarelliste ; la Fondation a reçu en 2009 plus de 150 aquarelles et un fonds documentaire. (Don du neveu de l'artiste, le professeur Jean-Pierre Zryd.)

- **Josette Ruche** (1920-2008), artiste lausannoise dont la Fondation a reçu en 2009 une trentaine d'œuvre et un fonds documentaire. (Dons des héritiers de l'artiste.)

Mme Odile Gendry Weber, belle-fille de **Claire Weber** (1897-1976), a donné en 2009 à la Fondation plus de 300 études, aquarelles et croquis de l'artiste.

Merci de votre partenariat :

Connaissez-vous un artiste romand de qualité dont l'œuvre risque d'être dispersée ou détruite ?

Priorité pour 2010 : connaissez-vous dans l'arc lémanique un bâtiment qui pourrait être acheté afin de l'aménager, dans le but d'entreposer dans de bonnes conditions (température, hygrométrie, sécurité) les quelque 5'000 œuvres conservées par la Fondation ?

Souhaitez-vous soutenir la Fondation en prenant spécifiquement à votre charge le financement d'un projet précis (module d'exposition ; développement du site internet, rédaction d'une publication) ?

Avez-vous une suggestion constructive à transmettre aux responsables de la Fondation ? Votre partenariat sera très apprécié.
